



FICHE DE POSTE MEDECIN CAARUD ASCODE

FONCTION : MEDECIN 0.20 ETP
LIEU : 6 Rue du Mas Jaubert
66000 PERPIGNAN

CADRE DE TRAVAIL	Le Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues ASCODE est un établissement médico social (CASF section PDS) intervenant dans le champ de la politique de réduction des risques et déployant les missions inscrites dans le Code de la Santé Publique. Le CAARUD met en œuvre des actions dans les murs et hors les murs. Les actions sont évolutives en fonction des besoins des usagers. L'accueil et l'accompagnement du public répondent aux RBPP HAS. Bien que rattachés à une action principale et d'une à plusieurs actions complémentaires, les professionnels du CAARUD peuvent être amenés à intervenir sur l'ensemble des actions portées par le CAARUD.
RATTACHEMENT HIERARCHIQUE	Direction d'Établissement Chef de service
MISSIONS PRINCIPALES	La mission première du médecin est de placer la politique de Réduction des Risques et des Dommages en matière d'usage de drogues au cœur de chacune de ses actions. Dans ce cadre, son intervention s'articule autour des axes suivants : Missions spécifiques - consultations de médecine générales, - coordination du parcours de santé en lien avec les partenariats nécessaires, - orientations vers les acteurs de l'addictologie (CSAPA, Unité Addictologie, Médecine de Ville), - orientations vers les autres acteurs de la santé, spécialisés ou non, - dépistages, vaccinations - décisions concernant les traitements conservés dans l'établissement afin de favoriser l'observance thérapeutique,

	- prescription d'examens de santé qui s'avèreraient nécessaires, - soins de pratiques courantes, - responsabilité des infirmeries, - saisies informatiques dossiers usagers/patients. Supervision de l'équipe IDE sur les missions CAARUD (hors AFA) Identification, révision, supervision des protocoles et procédures santé. Au niveau du projet d'établissement : - contribution au projet d'établissement sur le volet médical, - veille technique et scientifique, - repérage des besoins en formation et formation continue de l'équipe concernant le domaine d'intervention Au niveau des outils de RDR - veille et validation des outils. Le professionnel doit inscrire son action en respect des textes, protocoles et procédures en vigueur dans l'établissement. Les missions sont évolutives en fonction de nouveaux projets.
--	---